

R2011

Rentrée 2011 dans les écoles collèges et lycées de l'académie de Caen

Dossier de presse

Lundi 5 septembre 2011



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Contexte national

De la massification avec l'école pour tous vers la personnalisation pour la réussite de chaque élève.

Malgré un contexte économique et financier difficile il ne s'agit pas de renoncer à une politique éducative ambitieuse, priorité nationale.

Le ministère transforme cette contrainte en opportunité pour mener une réflexion en profondeur sur l'efficacité du système et parvenir à une éducation nationale plus performante. Les 1er résultats engrangés, suite aux réformes mises en oeuvre sont particulièrement encourageants.

Le nouveau projet académique : *Une dynamique de réussite*

Le projet académique 2011-2015 est développé selon 3 idées-force : l'innovation, les relations écoles-entreprises, l'ouverture européenne et internationale qui se déclinent en 4 grandes priorités :

- Construire des parcours diversifiés pour conduire chaque élève à la réussite
- Accompagner l'élève vers l'autonomie et l'exercice actif et responsable de la citoyenneté
- Renforcer les compétences des personnels pour les conforter dans leur rôle d'acteurs du changement
- Instaurer une gouvernance académique ambitieuse.

Parce que chaque élève est au coeur de nos préoccupations, l'entrée du projet académique se veut résolument pédagogique. Il est en effet nécessaire d'améliorer à tous les niveaux d'enseignement la qualité des apprentissages pour garantir la réussite des élèves à travers lesquels se structurent connaissances et compétences. Il convient d'orienter ces cheminements de la manière la plus personnalisée possible afin de répondre à la diversité des talents et des souhaits d'insertion professionnelle. Le socle commun est aussi le moyen de préparer plus efficacement au lycée dont la réforme ouvre résolument sur le supérieur.

Pour réussir, les élèves ont besoin de construire des compétences transversales, d'accéder à l'autonomie à la fois dans le cadre des apprentissages et dans la vie des établissements pour mieux préparer l'exercice d'une vie responsable et d'une citoyenneté éclairée.

Les progrès du système éducatif en région passent par le renforcement de la qualification de tous les professionnels participant à l'encadrement des élèves. L'aca-

démie se doit d'assurer une montée en compétence de ses personnels, de faciliter leur entrée dans le métier et d'accompagner leurs parcours professionnels.

Pour faire partager cette ambition collective l'académie doit faire évoluer sa culture, créer des synergies nouvelles entre les différents acteurs et niveaux d'organisation, promouvoir par la réussite l'innovation, l'expérimentation, l'évaluation, la finalisation de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et les établissements, adapter sa structure administrative et sa gouvernance à un environnement institutionnel en profonde mutation.

Le budget académique

Avec un budget académique en augmentation de 15 millions d'euros par rapport à 2010, nous disposons de plus d'1 milliard et 270 millions d'euros pour amener à la réussite les élèves des écoles, collèges et lycées, publics et privés sous contrat de Basse-Normandie.

La rentrée scolaire dans l'enseignement primaire

La démographie

A la rentrée 2010 on comptait 145 745 élèves répartis dans les 1261 écoles maternelles et élémentaires, soit une baisse de 794 élèves par rapport à l'année précédente. A la rentrée 2011, les prévisions d'effectifs sont de 143 550, soit 2 195 élèves en moins par rapport à la rentrée 2010.

Les nouveaux programmes de l'école primaire sont appliqués depuis la rentrée 2008. La priorité est de faire acquérir aux élèves les savoirs fondamentaux : la lecture, l'écriture, la maîtrise de la langue française et les mathématiques, ainsi que les repères culturels nécessaires à la réussite.

C'est l'objectif du socle commun de connaissances et de compétences, défini par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole du 23 avril 2005, qui constitue la référence des enseignements du 1^{er} degré. La mise en oeuvre du livret personnel de compétences permet aux parents de suivre la progression des apprentissages de leur enfant à l'école et au collège.

Les évaluations du CE1 et du CM2 en 2011 - des résultats en progression

CE1 Français : 76% des élèves ont des acquis solides et très solides.

CE1 Mathématiques : 77%

CM2 Français : 71%

CM2 Mathématiques : 68%

La mise en oeuvre des évaluations dans l'académie en CE1 et CM2 s'est déroulée dans d'excellentes conditions, le taux de réponse approchant 100 %.

L'amélioration de la fluidité des parcours dans l'enseignement élémentaire constitue avec la maîtrise de la langue l'un des objectifs prioritaires de notre académie.

A noter, cette année les évaluations des élèves de CM2 se feront désormais en fin d'année. Il ne s'agit pas d'un examen d'entrée en 6^{ème} et d'ailleurs elles se dérouleront après les décisions de passage au collège.

L'individualisation pour les élèves en difficultés

Des dispositifs d'accompagnement complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire. Les écoliers peuvent bénéficier d'une aide personnalisée, de stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et de CM2 et de l'accompagnement éducatif dans les écoles de l'éducation prioritaire. Ces dispositifs favorisent la réussite scolaire de tous.

En effet, au printemps dernier, 2269 élèves avaient bénéficié de stages de remise à niveau dans l'académie et 2417 élèves avaient suivi un stage durant l'été 2010.

Les **relations Ecole familles** sont au cœur de la question de l'égalité des chances. Notre académie qui se caractérise par un faible taux de mobilité des élèves et un nombre important de sorties sans qualification s'est donné comme objectif prioritaire, de renforcer les liens entre l'Ecole et la Famille.

Au-delà des dispositions législatives et réglementaires dont il convient d'assurer la mise en oeuvre, il est important de promouvoir et de développer toutes les actions favorisant une coopération fructueuse.

Cette question est l'affaire de tous les acteurs du système éducatif quel que soit leur domaine de compétence. La complémentarité de leur action sera source de richesse et d'efficacité.

En intégrant cette thématique transversale à son projet, chaque établissement scolaire en fera un axe de progrès pour tous les élèves.

La rentrée scolaire dans l'enseignement secondaire

La démographie

L'évolution démographique de l'académie de Caen à l'horizon 2016 prévoit une baisse constante des effectifs. La hausse de cette année, due au «babyboom» de l'an 2000 et le glissement des derniers élèves de BEP arrivant cette année en Bac Pro 3 ans, n'est que temporaire, aucune étude ne constate d'augmentation dans le 2nd degré, bien au contraire. Les prévisions montrent que l'académie de Caen perdra 1300 élèves d'ici 2016.

Les collèges

Dans le cadre de l'école du socle, une évaluation est programmée en fin de classe de 5ème ce qui va permettre un vrai suivi dans tout le continuum de l'apprentissage du socle commun. Une remédiation personnalisée pourra s'appuyer sur ce diagnostic.

Le Diplôme National du Brevet

Taux de réussite de 81,9 % en 2011.

La fluidité des parcours de nos élèves continue de s'améliorer notablement. De plus, des dispositifs comme l'évaluation de 5ème ou encore l'accompagnement personnalisé en classe de 6ème seront des leviers qui permettront d'accroître la progression des résultats.

Les réseaux ECLAIR

A la rentrée 2011, le programme des écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation, et la réussite (Eclair) intègre, dans une continuité, les 3 RAR de l'académie (Réseau Ambition Réussite).

Ses objectifs :

Améliorer le climat scolaire et faciliter la réussite de chacun,

Renforcer la stabilité des équipes,

Favoriser l'égalité des chances

Ce programme prévoit des innovations en matière de pédagogie, de la vie scolaire et de ressources humaines à organiser au sein de chaque établissement ou école. Les réseaux ECLAIR seront de véritables laboratoires d'innovation sur lesquels pourront s'inspirer les Bassins d'Education Concertée, nouvel espace stratégique d'action.

Les mini entreprises : l'académie de Caen soutient depuis trois ans un dispositif pédagogique novateur : la mini-entreprise. Ce programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat porté par l'association Entreprendre Pour Apprendre Basse-Normandie permet aux jeunes, collégiens, lycéens ou apprentis de vivre un projet entrepreneurial et de s'initier à la vie économique. Il encourage l'excellence au travers de championnats. D'ailleurs l'académie de Caen remporte chaque année des prix nationaux. En 2011, un lycée a remporté le prix du développement durable (ADEME)

Chiffres clés 2010-2011 : 470 jeunes, 46 enseignants et 30 parrains (entreprises ou étudiants de master) qui développent ou accompagnent 30 mini-entreprises.

Le lycée

Grâce à une politique ambitieuse de l'académie nous observons un changement de tendance :

- Les résultats du baccalauréat 2011 (87.2%) sont excellents. L'académie se situe toujours au delà des résultats nationaux dans leur globalité. et sont très largement supérieurs à la moyenne nationale en ce qui concerne le bac technologique et le bac professionnel.
- Nous observons également une augmentation de l'orientation des élèves vers les filières générales et technologiques à l'issue de la classe de seconde.

La filière générale

La mise en oeuvre de la réforme du lycée s'effectue de manière progressive, en 2011 elle concernera les classes de 1ère et à la rentrée de 2012, les classes de terminale.

Le nouveau cycle terminal

En première, 60% des enseignements seront communs aux 3 séries, L, ES et S. Les séries seront ainsi moins cloisonnées, la spécialisation sera donc progressive entre la première et la terminale, pour atteindre 70% d'enseignements spécifiques la dernière année.

La réforme du cycle terminal repose essentiellement sur la notion de tronc commun destiné à casser la logique des séries et de hiérarchisation des filières par la revalorisation notamment de la série L. La fluidité des parcours est aussi renforcée puisqu'il devient possible aux élèves de changer d'orientation en cours d'année ou en fin d'année même entre le lycée d'enseignement général et le lycée professionnel.

Les stages de langues, les stages de remise à niveau

permettent aux élèves de s'inscrire pendant les vacances dans un établissement soit pour parfaire une langue, soit pour être accompagné par un enseignant dans différentes disciplines et ainsi lui permettre de poursuivre ses études dans les meilleures conditions. Nous privilégions une organisation par pôle dans le cadre des bassins d'éducation concertée.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est au cœur de la réforme. L'esprit de cet enseignement qui représente une évolution très importante de l'implication des élèves dans les processus d'apprentissage peut prendre des formes variées d'un établissement à l'autre, mais dans un cadre académique cohérent.

L'accompagnement personnalisé concerne tous les élèves.

Il se traduit par des actions de soutien, d'approfondissement ... Il est prévu 72 heures annuelles par élève, soit une base de 2 heures par semaine mais qui n'a pas nécessairement une forme hebdomadaire. L'équipe pédagogique peut prévoir un autre cadre.

Les modalités d'organisation font l'objet de propositions du conseil pédagogique.

L'international est une des forces du nouveau projet académique.

Des partenariats avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Roumanie, la Norvège... favorisent la mobilité, comme l'accueil d'élèves norvégiens durant une année dans des lycées de l'académie et à l'avenir la scolarisation de nos élèves volontaires en Norvège. Ils permettent également d'organiser 92 projets d'échange avec l'Allemagne et une centaine d'échanges individuels de plus de 2 mois.

Chaque année, dans l'académie, un élève sur neuf participe à une mobilité à l'international.

13 disciplines non linguistiques sont dispensées en langues étrangères dans l'enseignement général et technologique et environ 8500 élèves sont en section européenne.

Durant cette année scolaire une collaboration se concrétisera par un échange d'étudiants (niveau BTS) et d'enseignants avec un groupement de collèges d'enseignement général et technologique du Québec.

Les filières technologiques

Les nouvelles filières

STL - Sciences et technologie de Laboratoire

- > Biotechnologies
- > Sciences physiques et chimiques en laboratoire

STI2D - Sciences et technologie de l'Industrie et du Développement Durable

- > Innovation technologique et éco-conception
- > Système d'information numérique
- > Energies et environnement
- > Architecture et construction

STI2A - Sciences et technologie du Design et des Arts Appliqués

Une vocation à poursuivre des études

- Renforcement des enseignements généraux
- Choix d'orientation post baccalauréat plus ouverts
- Acquisition de compétences technologiques transversales
- Organisation pédagogique pour une orientation progressive
- Apprentissage de deux langues vivantes dans un contexte européen

Classe en entreprise est un dispositif dans lequel une classe de 2nde générale est implantée dans une entreprise. Le programme est aménagé pour suivre les «cours normaux» tout en découvrant les principaux corps de métiers présents dans l'entreprise.

En 2011, c'est au coeur d'NXP qu'une classe du lycée Jules Verne de Mondeville a participé à cette expérience.

L'emploi du temps des élèves alternait entre des ateliers de découverte de l'entreprise avec un thème transversal, «la vie d'un produit électronique chez NXP», des enseignements disciplinaires classiques et des enseignements d'exploration (technologie, sciences économiques et sociales) adaptés à l'entreprise d'accueil.

Durant cette année, Le siège de Ouest-France doit accueillir une classe de seconde L (littérature et société) dans le cadre de ce dispositif.

Les internats d'excellence

Dans le cadre de la politique nationale en faveur de l'égalité des chances, le ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le ministère de la ville offrent, par des internats d'excellence, des conditions de réussite scolaire aux élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement leur permettant d'exprimer tout leur potentiel. Ces établissements accompagneront, tout au long de leur scolarité, des élèves motivés et méritants afin de les conduire au plus haut degré de réussite. Le lycée Pierre-Simon Laplace à Caen accueille dès cette

Le parcours de découverte des métiers et des formations

est un autre mode d'accompagnement du jeune, tout au long de sa scolarité, de la 5^{ème} à la terminale, dans la construction et la réalisation de son projet. Les équipes éducatives disposent d'outils : le Parcours de Découvertes des Métiers et des Formations, les conventions académiques, l'accompagnement personnalisé et les réseaux des partenaires économiques locaux.

Les enseignants bénéficient de formations pour favoriser cette évolution.

Avec son nouveau portail l'académie de Caen montre que le **développement durable**, est au coeur de son action

L'éducation et la formation sont des enjeux connexes et transversaux qui conditionnent la réussite de toute stratégie de développement durable. L'académie de Caen est pilote dans le rapprochement de ces deux pôles en favorisant un accès unique à l'information académique pour tous les acteurs de l'éducation et de la formation, au sein de l'éducation nationale ou en partenariat.

rentrée 2011, une trentaine élèves internes de seconde ou de première issus de l'ensemble du territoire académique. Les élèves inscrits à l'internat du lycée Laplace pourront poursuivre leur scolarité dans un des 5 lycées caennais, disposant ainsi d'un large éventail de formations.

68 places labellisées regroupées en pôles sur l'ensemble du territoire viennent compléter cette offre. En outre, un projet est en cours de réflexion pour l'ouverture de deux internats à Alençon et Cherbourg.

Les lycées professionnels

Cette rentrée marque la dernière année de la mise en oeuvre du nouveau cycle de référence de 3 ans.

Cette année la filière sanitaire et sociale est concernée par cette phase de la rénovation du bac pro 3 ans et la filière des métiers de la restauration et de l'hôtellerie se généralise sur l'ensemble des établissements après une période d'expérimentation.

Les **Comités Locaux Ecole Entreprise**, est un partenariat au niveau du bassin d'éducation concernée, entre les établissements scolaires et les entreprises locales. Relancé en 2010 sur la base d'un cahier des charges comportant 4 axes (découverte des métiers, périodes de formation en milieu professionnel et stages, image des métiers auprès des familles, meilleure connaissance mutuelle), le dispositif se développe progressivement.

Le mixage des publics et des parcours est une politique académique importante pour ainsi garder un outil de formation dans les métiers qui insèrent mais qui souffrent d'un déficit d'attractivité et de conforter l'offre de formation existante tout en diversifiant les voies d'accès à la qualification, en particulier dans le cadre de la mise en place du Bac pro 3 ans.

Ainsi, les formes de mixité retenues sont la mixité des statuts (ex : étudiants/élèves, apprentis et stagiaires de la formation continue) et la mixité de parcours (ex : une année sous statut scolaire et deux années en apprentissage).

La scolarisation des élèves handicapés

La scolarisation en milieu ordinaire des enfants handicapés est un enjeu majeur de notre académie et est largement supérieur à la moyenne nationale.

1er degré : 3 467 élèves à la rentrée (+ 251, dont 1278 en CLIS)

2nd degré : 2 119 élèves à la rentrée (+ 106, dont 610 en ULIS)

Le pilotage académique est renforcé par la création, cette année, d'une commission académique de scolarisation des élèves handicapés, co-présidée par le recteur et le directeur de l'Agence Régional de Santé.

L'orientation

L'orientation est au coeur de l'évolution du système éducatif et de ses performances.

C'est un processus continu, progressif et réversible qui doit amener les élèves au maximum de leurs capacités pour réussir dans les formations correspondant à leurs projets et pour s'insérer socialement et professionnellement, selon leur voeu.

C'est donc une politique d'orientation ambitieuse que l'académie mène, qui engage toute la communauté éducative.

En développant les parcours individualisés, les passerelles, la découverte des métiers et des formations, les initiatives partenariales d'informations... nous assurons aux parcours des jeunes, fluidité, diversité et sécurité.

La lutte contre le décrochage scolaire

Depuis 2006, l'académie de Caen était pilote sur le repérage des sorties des élèves sans qualification. Notre schéma académique a notamment été repris pour la création d'un protocole régional

baptisé PT2SQ (Prévention et traitement des Sorties Sans Qualification) piloté par le Préfet de région.

Cette plate-forme a la capacité de repérer et d'assurer le suivi de tous les élèves décrocheurs par la mobilisation de nombreux acteurs étatiques, territoriaux, associatifs pour offrir une solution à tous.

Les classes préparatoires

Pour valoriser les classes préparatoires et conforter l'ambition des élèves en direction des CPGE, l'académie organise un grand séminaire réunissant tous les acteurs, aussi bien les enseignants du secondaire que les universitaires et les grandes écoles pour mener une réflexion en profondeur sur le recrutement et l'accompagnement des élèves.

Une Passerelle entre l'université et la Section de Technicien Supérieur

La STS mise en place au lycée Arcisse de Caumont à Bayeux, avec le soutien du Rectorat permet, dès cette rentrée à des étudiants de 1ère année en licence à l'université d'intégrer un BTS en cours d'année, s'ils s'aperçoivent qu'ils souhaitent changer d'orientation.

Grâce à des stages passerelles, ils pourront intégrer soit le BTS transport, soit celui de comptabilité, et rejoindre la seconde année comme les autres élèves pour obtenir leur diplôme de BTS et ainsi ne pas perdre de temps. Ce projet a été reconnu au niveau national.

Un nouveau service académique : Le CARDIE

La volonté nationale de donner une dimension plus transversale à l'innovation et à l'expérimentation se traduit dans les académies par l'harmonisation des dispositifs locaux sous le nom de CARDIE (Centre Académique de Recherche-Développement Innovation et Expérimentation).

Les CARDIE ont pour mission, dans le cadre d'une articulation renforcée avec les autres services académiques ainsi qu'entre 2nd et 1^{er} degré, de développer leurs activités en soutien aux priorités nationales (ECLAIR, PARLER, internats d'excellence, EIST, « cours le matin, sport et culture l'après-midi »...) ainsi qu'à l'ensemble des évolutions actuelles du système éducatif, en lien étroit avec la recherche.

Le CARDIE de l'académie de Caen prend une part active dans cette dynamique nationale. L'innovation constitue un axe transversal majeur du nouveau projet académique 2011-2015. Les actions soutenues visent à répondre aux spécificités territoriales de l'académie, en matière de maîtrise de la langue notamment, à fédérer les équipes, à nourrir la réflexion pédagogique collective et à développer les coopérations partenariales pour ouvrir l'Ecole sur l'extérieur.

Les fonctionnaires stagiaires

En 2010-2011 l'académie de Caen a accueilli 342 stagiaires du 1^{er} et 2nd degrés public et privé, dont la quasi totalité a réussi sa titularisation à l'issue de cette première année.

Grâce à l'implication de tous les personnels d'encadrement cette première année de masterisation a été reconnue de grande qualité par l'ensemble des stagiaires lors de l'évaluation finale, le ressenti académique est encore meilleur qu'au plan national sur tous les items.

Avec quelques améliorations calendaires, le dispositif est donc reconduit, cette année, dans ses grandes lignes : stages filés, stages groupés, tutorat, journées de formation personnalisée...

Quelques chiffres

L'académie de Caen accueille à cette rentrée 2011, 184 fonctionnaires stagiaires pour le 2nd degré et 63 pour le 1^{er} degré, public et privé.

le **CARDIE** a organisé le 11 mai 2011 au CRDP de Basse-Normandie un séminaire académique sur le thème «Les leçons de l'expérimentation : enseigner les compétences». Ménager des temps et des lieux de mutualisation est en effet indispensable pour construire des cadres de référence communs nécessaires pour encourager les établissements et les équipes de l'académie de Caen à s'engager encore plus avant dans des démarches innovantes.

Expérimentation du master en alternance : l'excellent partenariat avec l'Université nous permet de lancer une expérimentation sur l'organisation de masters par alternance, dans la Manche et dans l'Orne, favorisant un ancrage territorial et la constitution de viviers.

Chiffres clés

Les effectifs de l'académie de Caen

1er degré

Effectifs élèves (public)

R 2010 : 122 099

R 2011 (prévisions) : 120 389

Effectifs élèves (privé)

R 2010 : 23 646

R 2011 (prévisions) : 23 161

Effectifs enseignants R 2011 et R 2010 public

R 2010 : 6 681 ETP

R 2011 : 6 486 ETP

Nombre d'ouvertures et de fermetures de classes
à la rentrée 2011

Ouvertures : 70

Fermetures : 145

2nd degré

Effectifs élèves (public)

R 2010 : 96 450

R 2011 (prévisions) : 96 827 (hors EREA)

Effectifs élèves (privé)

R 2010 : 27 863

R 2011 (prévisions) : 27 851 (hors EREA)

Effectifs enseignants R 2011 et R 2010 (public)

R 2010 : 9 144 ETP

R 2011 : 8 990 ETP

Effectifs personnels administratifs R 2011 et R 2010 (public)

R 2010 : 1 783

R 2011 : 1 773

Par département

1er degré

Effectifs élèves

R 2010 (public) :

Calvados : 60 080

Manche : 39 389

Orne : 22 630

R 2011 (prévisions, public) :

Calvados : 59 555 (- 525)

Manche : 38 502 (- 887)

Orne : 22 332 (- 298)

Effectifs enseignants

R 2010 :

Calvados : 3 241

Manche : 2 164

Orne : 1 276

R 2011 :

Calvados : 3 156,5

Manche : 2 094

Orne : 1 236

Nombre d'ouvertures et de fermetures de classes à la rentrée
2011

Calvados : 51 ouvertures, 72 fermetures

Manche : 13 ouvertures, 57 fermetures

Orne : 6 ouvertures, 16 fermetures

2nd degré

Effectifs élèves

R 2010 (public) :

Calvados : 46 943

Manche : 31 520

Orne : 17 585

R 2011 (prévisions, public) :

Calvados : 47 383

Manche : 31 620

Orne : 17 824

Effectifs enseignants

R 2010 :

Calvados : 4 375

Manche : 2 998

Orne : 1 771

R 2011 :

Calvados : 4 309

Manche : 2 955

Orne : 1 726

Effectifs personnels administratifs

R 2010 :

Calvados : 972

Manche : 501

Orne : 310

R 2011 :

Calvados : 967

Manche : 500

Orne : 306